

BANSAT



Bulletin
Municipal



2023



Mairie de BANSAT
04.73.71.00.34
mairie.bansat@wanadoo.fr
<https://www.bansat.fr>
Facebook : mairie de Bansat





Le Mot du Maire

En cette période estivale et comme chaque année je reviens vers vous pour faire le bilan de l'année écoulée et parler des axes forts de l'année à venir.

Cette année nous avons pu renouer avec nos traditions le gouter de nos aînés et la cérémonie des vœux à la population.

L'aménagement de la rue de Langlade et l'Impasse de la Prias est pratiquement terminé. Cette opération a été subventionnée par la Région dans son programme Bonus Ruralité, par le Conseil Départemental à travers le FIC, par l'Etat avec la DETR et l'Agglo Pays d'Issoire avec ses fonds de concours aide supplémentaire très précieuse pour nos petites communes.

Une convention a été signée entre la commune, le Parc Livradois Forez et la Fédération de chasse du Puy de Dôme afin d'établir un plan de gestion pour la prévention, la restauration et la mise en valeur du site du lac de chaux de BANSAT.

Le projet sera détaillé aux habitants de la commune aux cours d'une réunion publique le mardi 19 septembre à 18h dans la salle des fêtes de BANSAT.

Le site internet ainsi que notre page Facebook sont maintenant tout à fait opérationnels et je vous engage à les consulter régulièrement pour vous informer rapidement.

Cette année encore les travaux de débroussaillage sur des chemins de la commune ont été effectués en supplément des travaux quotidiens d'entretien divers.

Suite à un sondage auprès des habitants de la commune nous avons installé des composteurs à Bansat, Vinzelles, Badarel et au cimetière dans un souci de réduire nos déchets et le composte est mis à disposition des habitants.

Dans le même registre une plateforme de broyage est à disposition de la population à l'ancienne décharge, vous pouvez y déposer certains déchets végétaux tels que branchage et taille de haie après avoir récupéré la clef en mairie, ensuite grâce au dispositif d'API il est possible de broyer les branches et de faire profiter les habitants du broyat.

Nous vous invitons vivement à trier vos déchets.

Le chemin du Tholier à Féroussat va être goudronné afin de faciliter l'accès aux habitations.

Pour 2023 une étude énergétique pour nos trois logements communaux va être lancée. Des travaux d'aménagement et surtout d'économie d'énergie suivront, bien entendu, étalés dans le temps, dans un souci d'améliorer la performance énergétique des logements mais également de les rendre un plus agréable pour les locataires. Bien entendu les subventions auxquelles nous pouvons prétendre seront demandées.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin et vous renouvelle le dévouement de votre équipe municipale

Le Maire
Annie MALORON

Informations utiles et pratiques

Votre mairie

Permanence de Mme le Maire :
Mme Annie MALORON reçoit le
mardi de 14H00 à 17H00 sur rendez-vous

Horaires et contacts

mardi de 16H00 à 17H30
vendredi de 9H30 à 11H30
Tél. : 04 73 71 00 34
Mail : mairie.bansat@wanadoo.fr
Site : www.bansat.fr
Facebook : Mairie de Bansat

Défibrillateur

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un **dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque**. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Notre commune est équipée de ce matériel. Il est accessible à tous et à tout moment. Il se situe proche de la salle des associations, place du Château.



SALLE DES ASSOCIATIONS

Les habitants de la Commune ont la possibilité de louer :

- La Salle des Associations, moyennant la somme de 130€ (le weekend), avec état des lieux avant et après location
- 2 Barnums (3m x 6m) pour 25€ l'un ou 40€ les deux

BARBECUE FIXE place de Vinzelles à disposition des habitants de la commune (réservez les grilles pour le barbecue auprès de Mme Christiane PERTIAS au 06.82.62.84.40).



Collecte des déchets

Bac gris (Ordures Ménagères) :

Le Bourg, Vinzelles, La Prias, Féroussat, { LUNDI
Lalle, Bel Air, Le Suc, Les Chétives { semaine IMPAIRE

La Chassagne, Badarel MERCREDI

Bac de tri (recyclables) :

Le Bourg, Vinzelles, La Prias, Féroussat, { VENDREDI
Lalle, Bel Air, Le Suc, Les Chétives, { semaine PAIRE

La Chassagne, Badarel MERCREDI

Maisons France Services

Vous avez besoin d'un accompagnement ou de conseils pour :

- déclarer vos revenus
- établir un document d'identité
- demander une allocation
- trouver un emploi
- vous faire rembourser vos soins
- préparer votre retraite
- régler un litige
- CPAM, CAF, MSA
- Enfance/jeunesse
- Habitat
- Mobilité
- Tourisme
- Libre accès à internet et au Wifi



Les **Maisons France Services** d'Agglo Pays d'Issoire sont à votre disposition gratuitement à Sauxillanges et à Brassac-les-Mines pour toutes vos démarches.

Contact :

Maison France Service Sauxillanges

1 place de Verdun 63490 SAUXILLANGES

Tél. : 04 73 96 37 62

Mail : mds.sauxillanges@capiissoire.fr

Lundi : 8h15 – 12h45

Mardi : 8h15 – 12h45 / 13h30 – 17h

Mercredi : 13h30 – 17h

Jeudi : 13h30 – 17h

Vendredi : 8h15 – 12h45

Maison France Service Brassac-les-Mines

2 cours Jean Moulin 63570 BRASSAC Les Mines

Tél. : 04 15 62 20 18

Mail : mds.brassac@capiissoire.fr

Lundi : 9h – 12h30

Mardi : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h

Mercredi : 9h – 12h30h

Jeudi : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h

Vendredi : 9h – 12h



Éclairage Public



Dans une commune, un bon éclairage est nécessaire pour la sécurité et le confort des usagers de l'espace public.

Mais l'éclairage c'est aussi en moyenne 40 % de la facture électrique d'une commune et près de 20 % de sa dépense globale en énergie.

C'est pourquoi, aujourd'hui il est devenu indispensable d'œuvrer pour favoriser un éclairage plus performant, respectueux de l'environnement, en un mot, moins consommateur d'énergie.

La hausse annoncée de 15 % en 2023 du coût de l'électricité nous incite à engager des actions en vue d'une réduction des consommations d'énergie.

Le conseil municipal a décidé, par délibération, de diminuer le temps d'éclairage des candélabres.

Depuis le 26 septembre 2022 l'éclairage public est éteint de 23h00 à 6h00, tous les jours, toute l'année.

La Fibre Optique

La généralisation de la fibre optique à tout le territoire est prévue d'ici à 2025. Pour autant, le déploiement de la fibre optique prend du temps, et peut à certains endroits du territoire, poser des difficultés.

L'Arcep met à disposition un outil [Ma connexion internet](#) sur lequel vous trouverez l'onglet [Déploiements fibre](#) qui permet de savoir si la fibre a déjà été déployée à une adresse.

Le déploiement de la fibre optique est en cours sur la commune.

A Bansat, la fibre est déployée par Auvergne THD (ATHD). C'est un réseau d'initiative publique (RIP) de l'ex-Région Auvergne dont l'exploitation est confiée à Orange.

Avec 108 locaux raccordables à la fibre au 1^{er} trimestre 2023, le taux d'éligibilité fibre atteint 78.3% à Bansat.



L'ETAT CIVIL



Naissances :

Mia, Isabelle Odile MAMET née le 30 octobre 2022 à Issoire

Albane GUERMIT née le 2 février 2023 à Clermont Ferrand



Cette année, la commune a réalisé le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants ont été recensés du 19 janvier 2023 au 25 février 2023

Nous remercions l'agent recenseur pour son implication ainsi que l'ensemble des personnes qui ont répondu à cette enquête.

Nombre d'habitants : 264

Bienvenue
aux nouveaux arrivants

Nouveaux arrivants nous vous souhaitons la bienvenue ! Nouvelle commune, nouvelle vie, nouvelles démarches à accomplir ; la Mairie est à votre service.

Bien entendu, nos élus se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Dans l'attente de faire votre connaissance, bonne installation à vous !



Cérémonie des VOEUX

Elus, habitants et représentants des associations se sont retrouvés le vendredi 27 janvier 2023 pour la cérémonie des vœux.

L'occasion pour Annie MALORON de présenter les projets qui animeront la commune cette année.



Le goûter des aînés a fait son retour cette année

Après 2 années sans rencontre, 2022 fut le retour de l'après-midi récréative avec nos anciens.

Nous leur avons offert leur colis autour de la bûche et autres friandises.

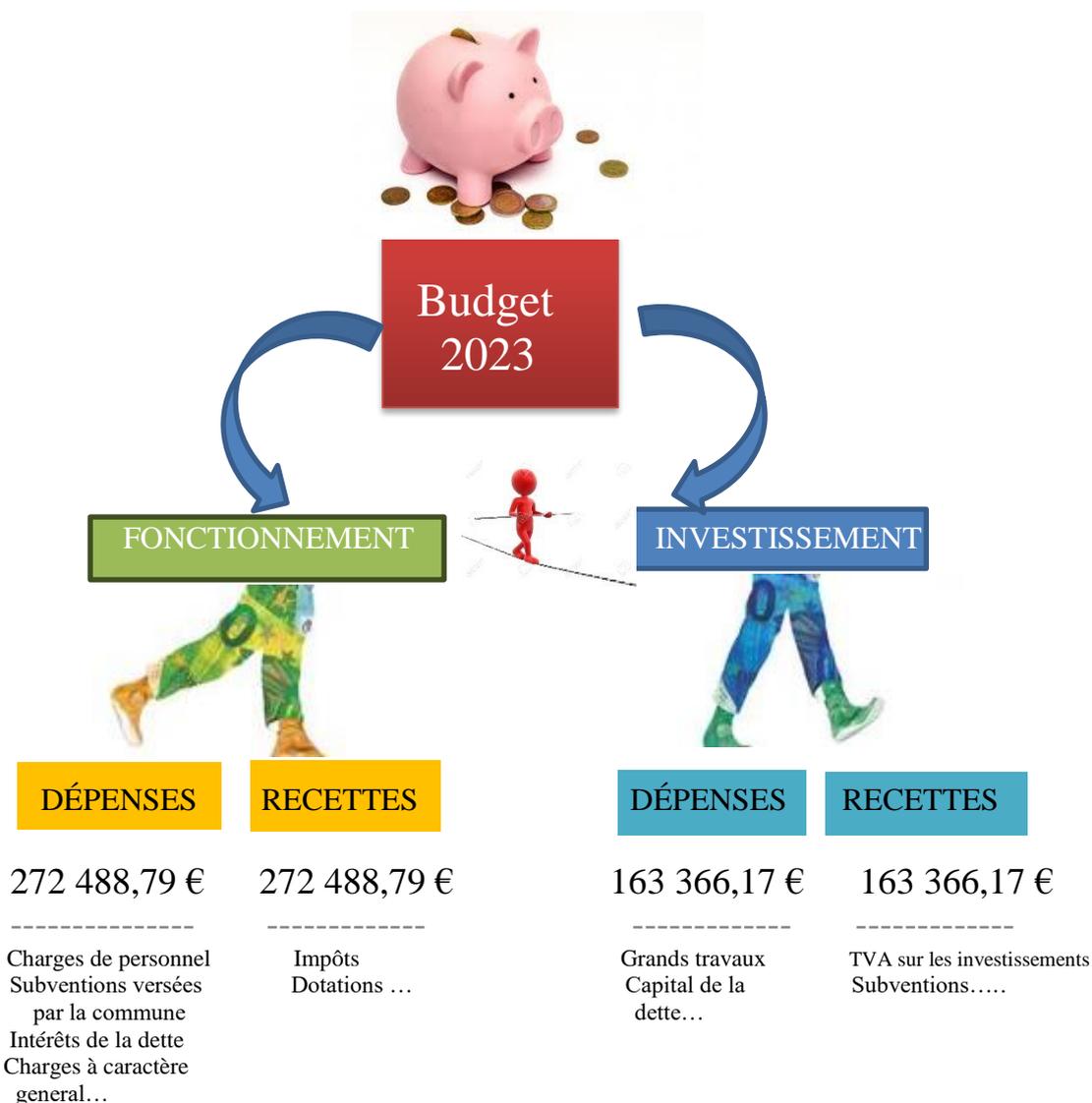
Quelques pas de danses nous ont été proposé par Patricia et Gérard.

Une visite a été rendue aux personnes absentes afin de leur remettre les corbeilles gourmandes qui comme chaque année ont été réalisées par les élus et les membres de la commission.

La convivialité était au rendez-vous !



LE BUDGET



Taux des Taxes Directes Locales :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : **36.95 %**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : **72.79 %**

Taxe habitation : **12,48%**

Après avoir délibéré du taux des trois Taxes Directes Locales, pour l'année 2023, le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de maintenir les taux de 2022.

ENVIRONNEMENT



*En 2024,
la Loi nous interdira de
déposer nos déchets
fermentécibles dans le
bac d'ordures ménagères.
Chaque usager devra avoir
à sa disposition une solution
pour les détourner :
« un COMPOSTEUR »*



Distribution de composteurs individuels par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE

Afin de vous accompagner dans la valorisation de vos déchets végétaux et organiques, le S.I.C.T.O.M. Issoire-Brioude met à votre disposition des **composteurs individuels**. Selon vos besoins, vous pouvez choisir entre un composteur en plastique de 320 litres ou de 620 litres. Ils vous sont fournis avec des notices de montage et d'utilisation ainsi qu'un seau de 7 litres pour que vous collectiez facilement vos déchets de cuisine.

Pour faire votre demande, rien de plus simple : remplissez le **bon de commande** et retournez-le à S.I.C.T.O.M. Issoire-Brioude 30 bis route de Clermont 43100 COHADE.

COMMANDER un COMPOSTEUR INDIVIDUEL

BON DE COMMANDE d'un composteur



Pourquoi ?

Parce qu'en 2024, la loi nous imposera de ne plus déposer nos déchets alimentaires et de jardin dans nos bacs gris.

Parce que c'est une solution efficace pour réduire le volume des ordures ménagères.

Parce qu'il est plus que jamais nécessaire de faire un geste supplémentaire pour la planète.



Fourni avec un seau de 7 litres pour collecter les déchets de cuisine.

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code postal :
Commune :
Téléphone :
Mail :

Votre choix :

- Composteur 320 litres pour les terrains de moins de 500 m².
- Composteur 620 litres pour les terrains de plus de 500 m².



Merci de retourner ce coupon à l'adresse suivante : S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE – ZONE ARTISANALE DE VIEILLE-BRIOUDE BP88 – 43102 BRIOUDE CEDEX

Offre limitée à 1 composteur par foyer tous les 7 ans. Si vous souhaitez acquérir un second composteur, il faudra vous acquitter de la somme de : 15 € pour un 320 litres ou 20 € pour un 620 litres.

PROJET DE REGROUPEMENTS EN COLONNES COLLECTIVES :

Afin de limiter les frais d'enlèvement des ordures ménagères, des « colonnes d'apport volontaire » vont être déployées sur l'ensemble des communes du SICTOM. Une information sera diffusée dans le courant de l'année 2023.



Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et BANSAT à l'œuvre pour une meilleure gestion des déchets !

Le compostage, une pratique en plein développement sur le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE !

En 2024, le tri à la source devra être généralisé sur tout le territoire français. Les déchets organiques, qui représentent 30 % du poids de nos bacs gris, ne pourront plus être collectés dans nos bacs à ordures ménagères. A cette date, chaque citoyen devra avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter les déchets organiques dans les ordures ménagères. L'échéance approche à grands pas !

Quelles sont les solutions à disposition des usagers ?



Le compostage individuel

Le S.I.C.T.O.M. propose aux usagers, depuis de nombreuses années, d'acquies des composteurs individuels. Si l'acquisition d'un composteur individuel vous intéresse, nous vous invitons à remplir et à nous retourner un bon de commande (disponible sur notre site internet).

Afin que la pratique du compostage soit accessible à tous, le S.I.C.T.O.M. équipe les communes en composteurs partagés. Au 31 octobre 2022, plus de 400 composteurs partagés sont installés sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ! Vous pouvez vous rapprocher du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et de votre Mairie pour lancer cette opération dans votre quartier !



Le compostage partagé

On composte à BANSAT !

36,75 % de foyers équipés en composteurs individuels

4 composteurs partagés installés



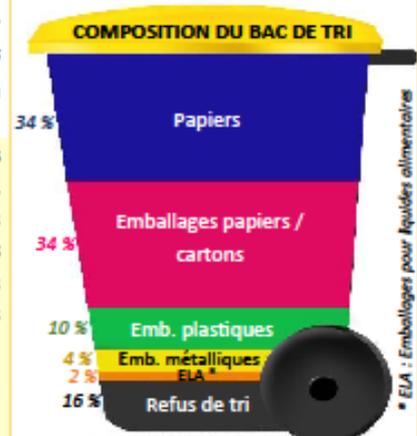
7.763 tonnes de déchets évités !

Le tri se simplifie. **100%** des papiers et des emballages vont dans le bac de tri.

De nouvelles habitudes de tri qui portent leurs fruits ! Depuis le 01 MAI 2021, les usagers ont de nouvelles habitudes de tri ! Dorénavant, plus de question à se poser, **TOUS les emballages vont dans le bac de tri !** En 2021, plus de 3 kg/hab/an d'emballages plastiques ont été collectés par rapport à 2019 !

STOP aux erreurs dans le bac de tri ! Seuls les papiers et les emballages sont admis. Les objets en plastique (arroseurs, jouets, bassines, pots de fleurs décoratifs...), les masques, le verre et les déchets verts ne sont pas à déposer dans le bac de tri. Ces erreurs de tri sont coûteuses pour la collectivité, dangereuses pour les équipes qui travaillent en centre de tri et génèrent des incidents sur la chaîne de tri.

Vos bacs sont trop petits ? Il suffit de téléphoner au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE pour réadapter la contenance de vos bacs.



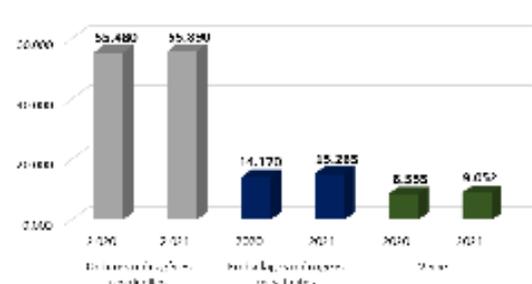
Poursuite de l'optimisation des circuits de collecte

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, dans un souci de maîtrise des coûts et d'impact environnemental, cherche sans cesse à optimiser ses circuits de collecte tout en préservant la qualité du service.

Afin de s'adapter à l'utilisation réelle du service, certaines communes ont vu leur fréquence de collecte modifiée. D'autres communes seront concernées prochainement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92. Consultez également notre site internet : www.sictom-issoire-brioude.com et notre page Facebook !

Évolution des tonnages collectés sur la commune de BANSAT



Cérémonies Commémoratives

11 novembre 2022



8 mai 2023



Nous fêtons cette année les 100 ans de nos monuments aux morts



Projet et construction de 1919 - 1921. C'est le 18/06/1921 que le projet a été signé par le maire : Mr Pialoux

Face à la tragédie de la grande guerre et aux millions d'hommes fauchés sur son passage, une demande de mémoire est faite.

La loi du 27 avril 1916 prévoit la création d'un Diplôme d'Honneur, Celle du 25 octobre 1919, le recensement des disparus de chaque commune de France.

De 1918 à 1925 30000 monuments sont construits

La mémoire se rappelle quotidiennement aux yeux des français pour ne pas oublier ces hommes morts pour la France.



Fête Patronale

Organisée par le comité des jeunes la fête patronale a fait son retour les 22 et 23 octobre 2022.

Le samedi soir retraite aux flambeaux, feux d'artifice offert par la Municipalité, animation pour les enfants, concert, soirée conviviale sur la place du village dans une ambiance festive.

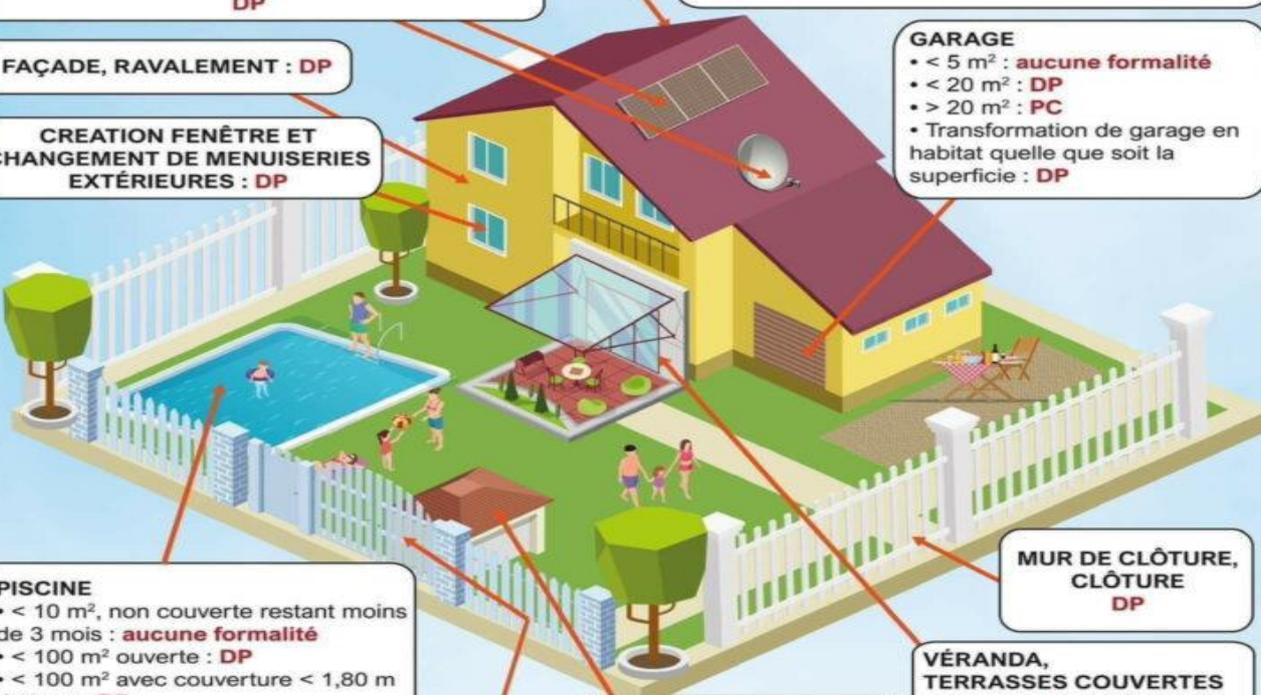
Le Dimanche après la messe les jeunes ont déposé une gerbe aux monuments aux morts.



AUTORISATIONS D'URBANISME

Vous voulez effectuer des travaux et vous vous demandez si vous avez besoin d'une autorisation.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?



TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT :
DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :
DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : **DP**
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : **DP**
• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Tous les travaux d'aménagement de modification d'habitations et de leurs abords, (piscine, abris façade, fenêtres, toitures...etc.) quelle qu'en soit l'importance, doivent faire l'objet d'une déclaration. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie avant de commencer les travaux.

AIDES FINANCIÈRES POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



» La marche à suivre :

1. Contactez l'Agglo Pays d'Issoire afin de vérifier l'éligibilité de votre projet
2. L'Agglo Pays d'Issoire programme une visite de votre logement (réalisée par notre prestataire SOLIHA)
3. SOLIHA vous conseille et vous accompagne gratuitement dans vos démarches

» Quels sont les travaux éligibles ?

- » **Les travaux de rénovation des logements dégradés : un projet global** (Électricité, assainissement, plomberie, sanitaires, chauffage, toiture, peinture au plomb ...)
- » **Les travaux de rénovation ou de remise en service de logements vacants sur le secteur locatif ou en accession à la propriété**
- » **Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées, occupants leurs logements** (Douche adaptée, monte-escalier, aménagement de pièces en rez de chaussée, ...)
- » **Les travaux liés aux économies d'énergie :** (Isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilations, chauffe-eau solaire ...)

» Pour qui ?

- » Vous êtes propriétaire occupant
C'est votre résidence principale, actuelle ou future. Les aides sont soumises à conditions de ressources.
- » Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que vous souhaitez louer. Vous vous engagez à louer votre logement rénové pour une durée minimum de 6 ans et à pratiquer un loyer maîtrisé. Les subventions varient en fonction du type de travaux à réaliser.

- » **NOUVEAU :** Bénéficiez d'une prime supplémentaire de 2 000 € ou 5 000 € pour la rénovation de logements dégradés. Vérifiez votre éligibilité.

Les conditions à remplir ?

- Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans
- Les travaux seront réalisés par des professionnels du bâtiment.
- Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des partenaires financiers.

Pour toutes questions, un conseiller est là pour vous accompagner. Vous pouvez aussi vous inscrire directement en ligne sur monprojet.anah.gouv.fr.

Contact

Agglo Pays d'Issoire
Service Habitat
20 rue de la Liberté

BP 90162 - 63504 Issoire Cédex

Tel : 04 15 62 20 03 / habitat@capissoire.fr

*Pour plus de renseignements : www.capissoire.fr

Une convention en faveur du Lac de Chaux

Le 7 septembre 2022, une convention a été signée entre la Fédération Départementale des Chasseurs du Puy de Dôme, la Commune de BANSAT et le Parc Livradois Forez

Un document cadre, nommé plan de gestion, a été établi et dresse un programme d'actions à mettre en œuvre de 2022 à 2029.

Plusieurs actions sont planifiées :

La gestion des milieux : la variété des habitats est favorable au maintien de différentes espèces. Il est important de limiter l'extension de la roselière et la

fermeture du lac en créant des zones d'eau libre. Elles sont favorables aux oiseaux d'eau ainsi qu'aux amphibiens. Les haies bordant le Lac seront aussi entretenues de façon à conserver la population de Laineuse du Prunellier (papillon nocturne protégé au niveau national et international).

Des inventaires et suivis naturalistes : Ils permettront de voir si les actions mises en-œuvres sont favorables aux oiseaux, aux amphibiens, aux insectes et aux autres espèces que l'on retrouve sur le site. En effet, la présence de certaines espèces renseigne sur la qualité du milieu.

Une valorisation du site : Des informations régulières seront données sur l'avancement des actions, des animations pourront être proposées aux habitants. Une réflexion sera menée pour savoir comment aménager le site pour une meilleure information des promeneurs.



Plantation de Haies

Le 14 mars la société de chasse et la Fédération Départementale des Chasseurs du Puy de Dôme ont organisé une plantation de haies.

Ce projet a pour objectif de créer un corridor écologique et de favoriser la biodiversité.

La haie offre à la faune sauvage un refuge de nidification et de nourriture. Elle participe à la lutte contre l'érosion des sols, favorise la qualité des eaux et améliore le paysage.

Au total une haie de 1000 mètres a été plantée, dont environ 150 mètres pour la dernière tranche, composée essentiellement d'arbres et arbustes à fruits, baies ou autres graines.





Le lac de Chaux de BANSAT



Ce lac de chaux, situé proche du bourg de Vinzelles, constitue un **milieu rare en Auvergne**. Il s'agit d'une étendue d'eau sur un sol très imperméable (argileux) dont le remplissage ne dépend que des précipitations. Le lac est une véritable « oasis » pour la biodiversité sur le plateau volcanique agricole de Bansat, avec sa roselière et sa couronne arbustive. Plusieurs espèces d'intérêt s'y retrouvent comme la Rousserolle effarvate (oiseau) ou la Laineuse du prunellier (papillon). C'est pourquoi un travail en faveur de sa préservation a été engagé depuis plusieurs années par la commune de Bansat.

Pour confirmer la volonté partagée de la commune de Bansat, du PNR Livradois-Forez et de la Fédération Départementale des chasseurs du Puy-de-Dôme d'œuvrer ensemble pour la préservation et la valorisation du lac de chaux, une convention de gestion a été signée le 07 septembre 2022.



Un plan de gestion a été rédigé et détaille un programme d'actions pour la période 2022-2029 (1^{ère} de couverture ci-contre). Un exemplaire est disponible en mairie de Bansat si vous souhaitez le consulter.

Les premiers travaux devraient commencer prochainement et permettront de recréer des zones d'eau libre pour l'accueil des oiseaux d'eau, et d'installer un promontoire pour les visiteurs souhaitant observer la faune et la flore du lac.

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter la commune ou le Parc.

Contact : Manon Lambert, PNR du Livradois Forez : 04 73 95 57 57 ; m.lambert@parc-livradois-forez.org

TRAVAUX

Réalisations 2022 :



TRAVAUX

Installation d'un filet pare ballons place de Vinzelles



Pose d'un totem place de Bansat
Financé intégralement par l'Agglo
Pays d'Issoire



Projets à l'étude :

Rénovation dans les bâtiments communaux afin de réduire la facture énergétique de la commune.

Changement du système d'éclairage et de chauffage à la mairie et dans le logement communal attenant.

Travaux d'amélioration énergétique des logements communaux place du monument et rue de la Tour.

Réfection du chemin du Thiolier à Féroussat.

Ces travaux ne seront réalisés qu'en fonction du coût, et de l'obtention de subventions.

SIVOM de la Vallée des PARCELLES

Le **SIVOM** de la Vallée des Parcelles assure la gestion du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) composé des communes de Bansat, Lamontgie, Les Pradeaux et Saint-Martin-des-Plains. Ce syndicat, créé en 1996, comprend deux écoles : l'école maternelle des Pradeaux, et l'école élémentaire à Lamontgie.

Le conseil syndical du SIVOM est composé de trois délégués par commune, dont le maire de chaque commune. La Présidente est Madame Annie MALORON, Maire de Bansat.

Le secrétariat est assuré par Véronique VIGNAL à la mairie de Bansat, le mardi de 16h00 à 17h30 ou sur rendez-vous au 04 73 71 00 34 ou par mail : mairie.bansat@wanadoo.fr.

Effectifs scolaires prévisionnels 2023 / 2024 :

- 39 élèves à l'école des Pradeaux sur deux classes.
- 72 élèves à l'école de Lamontgie sur trois classes, la 4^{ème} classe ayant été fermée par l'Académie

Le **SIVOM** prend en charge tous les frais liés à la scolarité des enfants, du personnel (actuellement sept agents) et du fonctionnement des écoles.

Une participation par habitant est versée au SIVOM par chaque commune. Pour l'année 2023 elle s'élevait à 121€ par habitant. Le SIVOM a octroyé une subvention de 600€ à l'école de Lamontgie et 400€ à l'école des Pradeaux pour mener des projets et une participation de 300€ par école pour financer une partie du transport des sorties scolaires.



Chacune des écoles est dotée d'une **cantine** gérée par le SIVOM, qui a comme prestataire pour la confection des repas l'Auberge du Tilleul à Saint-Martin-des-Plains. Environ 90 enfants par jour fréquentent la cantine.

Les inscriptions se font à l'année ou à la période et également le vendredi de la semaine qui précède le jour du premier repas.



Une **garderie** est organisée pour accueillir les enfants dès 7h30 et l'après-midi jusqu'à 18h30. Il y a une garderie dans chaque école. Depuis le 1er janvier 2019 la garderie est passée sous la compétence de l'Agglo Pays d'Issoire.

Le tarif est en fonction du coefficient familial.

L'inscription se fait sur le portail famille <https://enfancejeunesse.capissoire.fr/>

Pour tous renseignements, contacter Mme Fabienne FROMAGE, responsable de secteur,

Tel : 06 14 93 33 25 ou 04 46 37 10 60

Transport :



L'inscription au bus du RPI se fait en fin d'année scolaire pour l'année suivante et directement auprès de la Région Auvergne - Rhône-Alpes,

<https://www.auvergnerhonealpes.fr>, qui assure la gestion des inscriptions et de la facturation aux familles. Le prix du transport, à la charge des familles, est fixé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est variable selon le quotient familial.

A l'école de Lamontgie, l'équipe enseignante est composée de Mme PAUL (CP-CE2), Mme LOZE (CE1-CE2), Mme MAGNET (CM1) et M. ALLIGIER (CM2). Nous avons accueilli avec plaisir Mme FONT et Mme GOMES, enseignantes, qui assurent le complément de décharge du directeur M. ALLIGIER les jeudis, et Mme HUGUET Clémence qui effectue son service civique dans notre école. Notre RPI perdra malheureusement une de ses six classes à la rentrée sur le site de Lamontgie.



Le projet d'école a été orienté vers la culture citoyenne et le développement durable. Les 82 élèves ont mené cette année un projet « haies » avec la fédération départementale de chasse et la mairie de Lamontgie. Avec l'aide des chasseurs et des parents d'élèves, ils ont réalisé une plantation de haies en continuité de la cour de récréation actuelle.



L'espace communal ainsi délimité pourra être plus facilement utilisé pour les activités d'éducation physique et sportive dans le cadre scolaire.

Après un contexte sanitaire difficile, tous les élèves de l'école de Lamontgie ont pu cette année aller à la piscine : les élèves de Cycle 3 (CM1 et CM2) ont eu 8 séances de février à avril et les élèves de Cycle 2 (CP-CE1-CE2) 8 séances d'avril à juin.



Dans le cadre du projet « voyage dans le temps » initié par l'enseignante de CE1-CE2, la compagnie professionnelle ARMUTAN spécialisée dans les représentations médiévales a proposé un spectacle à tous les élèves de l'école au début du mois de mars.

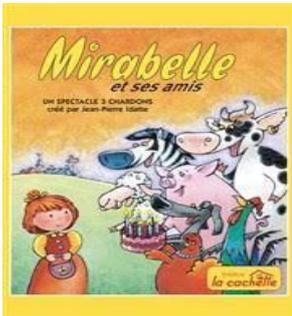
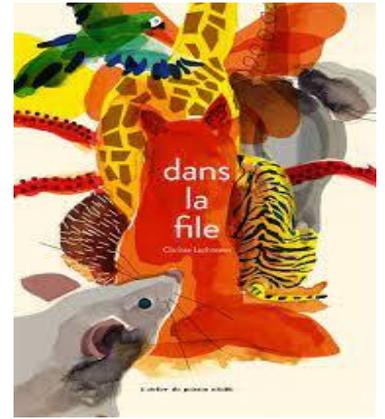


Spectacle de la Compagnie ARMUTAN à la salle des fêtes de LAMONTGIE

Bien entendu, d'autres activités ont été proposées cette année en continuité des projets déjà initiés. Un spectacle de l'école de Lamontgie a eu lieu le vendredi 30 juin. L'école de Lamontgie remercie les mairies des quatre communes, le Sivom de la Vallée des Parcelles, le comité de fête de Lamontgie et l'Association de Parents d'élèves qui, par leur investissement, permettent à tous les enfants de pouvoir bénéficier d'un contexte favorable aux apprentissages et d'acquérir une ouverture d'esprit tant culturelle que sportive.

L'école maternelle des Pradeaux

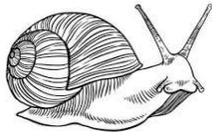
Jeudi 13 octobre matin, Clarisse Lochmann, auteur/illustratrice pour enfants, est venue mener un atelier autour de la technique d'illustration à l'encre dans les deux classes. Elle leur a d'abord lu son livre « Dans la file ». Puis les élèves ont choisi un animal de ce livre pour le réaliser au crayon puis à l'encre.



Lundi 27 février après-midi, la compagnie « Les 3 chardons » est venue présenter son spectacle de marionnettes intitulé « Mirabelle et ses amis ».



Chaque classe a aussi accueilli un élevage d'escargots au début du printemps. Les élèves ont ainsi pu découvrir ces petites bêtes, leur régime alimentaire, leur mode de déplacement et même leur mode de reproduction car ils ont pondu !



L'école s'engage dans des actions en faveur du développement durable. Aussi, tout au long de l'année scolaire, dans le jardin pédagogique mis à disposition par la mairie des Pradeaux, les élèves jardinent, ils ont pu ainsi déguster des radis et des épinards lors d'un atelier cuisine où ils ont préparé une quiche aux épinards. Ils s'intéressent aussi à la nature autour d'eux : les arbres, les plantations de fruits, de légumes, les fleurs, les insectes, les vers de terre et les oiseaux. Dans le cadre du **projet de l'école « Le jardin au naturel au fil des saisons »**, avec l'intervention de Florence CHABRILLAT, animatrice à la Ressourcerie d'Issoire, ils participent à différentes activités comme la réalisation de tableau végétal, de mangeoires pour les oiseaux, d'une maison à insectes...





L'école a été récompensée pour toutes ces activités menées sur le thème du développement durable, plus pour la mise en place d'un composteur pour la cantine et d'un récupérateur d'eau pour l'arrosage du jardin par la mairie elle a obtenu le **label académique E3D** (établissement en démarche globale

de développement durable) **niveau 2** (approfondissement).

Cette année encore, chacune des classes a correspondu avec une autre classe maternelle en échangeant tout au long de l'année des photos et des comptes-rendus d'activités dans un cahier. Cela permet aux élèves de découvrir une autre école. C'est **une peluche « voyageuse »** qui amène à chaque période le cahier complété par les élèves. Les élèves de grande section et de petite section de Sandrine Duc ont correspondu avec une école de Riom par le biais de « Flam le dragon ». Les élèves de moyenne section de Sophie Vugliano ont correspondu avec une école de Pont-du-Château par le biais de « Mei-li le panda et son petit ».



L'école est inscrite au dispositif « **Cinématernelle** » qui permet aux élèves de découvrir des courts-métrages adaptés à leur âge. Ils ont pu ainsi aller trois fois à la salle des fêtes de Sauxillanges pour en visionner et voter pour leur préféré.

Pour conclure cette année riche en projets :

Les élèves ont présenté à leur famille un petit spectacle dans la cour de l'école le 16 juin. Ils ont fait aussi une sortie au Puy de Dôme, toute la journée du 30 juin.



Association “Les Enfants Rois de la Vallée”

Le dimanche 2 juillet, l'APE a investi Bansat pour la dernière manifestation de l'année avec le concours de pétanque des écoles. Pour l'occasion, 32 doublettes se sont rencontrées dans une ambiance conviviale. Les spectateurs sont venus nombreux pour encourager les équipes. Ce fût une belle après-midi réussie !

Le samedi 24 juin, l'association avait organisé la kermesse afin de célébrer la fin d'année scolaire. Le stade de Lamontgie a été transformé en fête foraine. Barbe à papa, pêche à la ligne et chamboule-tout ont fait le plaisir des petits comme des grands ! Cette année, le soleil était au rendez-vous permettant aux enfants, parents et enseignants de passer un très bon moment festif et de marquer également les départs de Mr ALIGIER Directeur de l'école de Lamontgie et de Mme Paul, enseignante en CP-CE2.

Ces deux événements ont été les derniers d'un programme chargé pour l'APE qui sur cette année scolaire a également organisé le marché de Noël des Pradeaux ainsi qu'une participation à celui de Lamontgie, la disco-crêpes et le loto.

Les bénéfices réalisés lors des manifestations apportent un réel soutien aux équipes enseignantes du Regroupement Pédagogique Intercommunal Les Pradeaux / Lamontgie. La contribution annuelle de l'APE pour les écoles représente presque 5 000 € et permet ainsi de limiter la participation financière des familles aux sorties scolaires.

Outre la dotation de 30€ par élève, l'Association offre également :

- un goûter de Noël distribué à chaque enfant des deux écoles,
- un cadeau de Noël pour chacune des classes de l'école maternelle des Pradeaux et de primaire de Lamontgie (enveloppe fixée à 150€ par classe cette année, soit un total de 900€),
- un cadeau de passage en 6ème offert à chaque CM2.

Nous remercions très sincèrement :

- les parents membres actifs fidèles (souvent les mêmes!) qui répondent présents pour l'organisation des manifestations,
- les équipes enseignantes des écoles et le personnel du SIVOM pour leur collaboration étroite avec l'association,
- les 4 communes du RPI pour leur soutien plus que nécessaire à l'association avec le prêt des salles et les subventions accordées.

Rendez-vous à la rentrée prochaine pour de nouveaux événements avec notamment, le marché de Noël qui sera cette année à Bansat, le dimanche 3 décembre !

L'association de parents d'élèves lance d'ailleurs un appel aux dons si vous avez des décorations de Noël, des contenants en verre type bocaux à conserve ou petit vase en verre, du tissu ou de la laine. C'est le moment de faire du tri dans vos placards !

Contact APE : 06.83.48.19.02
lesenfantsroisdelaallee@gmail.com



Claude CAZES sportif au grand cœur de passage à BANSAT le 12 octobre 2022

Afin de soutenir Octobre rose et l'Arc, l'athlète Claude Cazes a décidé de traverser la France, parti de la commune la plus au sud de France (Lamanère, dans les Pyrénées-Orientales) le 2 octobre pour rejoindre la commune la plus au nord du pays (Bray-Dunes près de la frontière belge) le 28 octobre, en courant 42 km par jour. Son défi : un marathon par jour pendant plusieurs semaines et parcourir 1.200 km au profit d'Octobre rose et de l'Arc.

Notre village constituait ainsi son étape du soir. Arrivé sur place, il a pu se ravitailler, échanger et raconter son périple et ses objectifs. Il a passé la nuit chez l'habitant. Le lendemain matin, il a repris la route pour sa nouvelle étape.



Mercredi 5 avril Essai de trottinettes et de vélos électriques

Belle animation avec Jeanne et son équipe de la Roue Tourne



Sur les 88 communes de l'Agglo Pays d'Issoire

Se déplacer facilement

La mobilité pour tous

Locations de vélos à tarifs solidaires

Location à la journée sur Issoire
Location à la quinzaine sur les autres communes de l'API



Contact : Jeanne OFFNER
06.11.66.41.29
25 Boulevard Jules Cibrand
63500 ISSOIRE

Tarif :
1 jour : 1,50 €
1 semaine : 5 €
1 mois : 15 €
Caution : 70 €

Atelier de réparation vélo participatif et solidaire

GRATUIT

« Nous vous aidons à remettre votre vélo en état, vous apprenez à le réparer ! »



Tous les mardis entre 9h et 12h
au 25 boulevard Jules Cibrand
63500 Issoire

LA ROUE TOURNE



ACCOMPAGNEMENT
PMSMP

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Co-financé par
Union européenne

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

JOB CHANTIERS

PROJET
INSERTION

Critérium du DAUPHINÉ

lundi 5 juin 2023 passage du Critérium du Dauphiné lors de la 2ème étape
Brassac les Mines – La Chaise Dieu





*Un bon moment autour du four
à pains !!*

Le 22 Avril dernier, le Comité d'Animation « Autour du four de Bansat » a rallumé le four de Vinzelles pour proposer sa vente de pains, brioches, tartes et pizzas.

Dès midi, nous accueillons nos premiers clients avec la dégustation de notre « tarte au sucre » de bienvenue, tant appréciée.

Les ventes s'enchaînent aussitôt, notre brioche aux pralines fait saliver les papilles et remporte un vif succès.

Quel plaisir de se retrouver, d'échanger et surtout de créer ce moment de convivialité dans le village.





LES PETITES MAINS DE LA VALLEE



Comme chaque année, nous nous retrouvons tous les vendredis de 14h à 17h à la salle de réunion de Bansat pour nos activités de travaux manuels.

Nous profitons des salons et des expositions dans la région pour glaner des idées, faire des achats et surtout passer un bon moment entre copines.

Ce fut le cas notamment :

- ✚ du salon Tisseade de Cournon le 5 novembre 2022,
- ✚ de l'exposition Filomène de patchwork à Brioude en mars dernier,
- ✚ du salon l'Art du fil à Murat (Cantal) le 30 juin, pour ne citer que les principaux.



Si vous voulez nous rejoindre ou simplement avoir des renseignements, venez nous rendre visite ou appelez nous.

Nous serons ravies de vous accueillir et d'échanger avec vous.

La Présidente : Martine - 06 66 18 23 69

La Secrétaire : Christiane - 06 76 39 94 98

La Trésorière : Jeanine – 06 68 10 35 47

D'Ages en Ages

L'association poursuit sa route avec toujours pour objectifs d'animer nos villages, de créer du lien intergénérationnel autour d'activités diverses et d'échanger des savoirs dans la convivialité.

A ce jour, 180 membres bénéficient d'ateliers gratuits : gymnastique, marche nordique, vélo, danses en ligne, couture, tricot, généalogie, informatique, pâtisserie, club de lecture, jeux de société ; et d'ateliers payants : théâtre, Zumba, yoga et sophrologie.

Les joueurs de belote et scrabble sont les bienvenus les mardis après-midi.

En septembre et octobre, Mme Nathalie MAURY diététicienne est intervenue dans le cadre du CLIC, pour animer des ateliers gratuits sur l'alimentation des personnes de plus de 60 ans ; les ateliers se sont déroulés dans la salle des associations de Bansat.



En novembre, Jennifer PARIS a animé 3 ateliers avec les enfants, sur le thème "Décorons notre village" Les décorations ont été accrochées sur le sapin de Lamontgie.

Deux ateliers de mosaïque conduit par Céline CADENEL artiste mosaïste, ont été organisés ; chacun est reparti avec son œuvre.



L'association a participé au Marché de Noël de Lamontgie, le mercredi 7 décembre en proposant du vin chaud, des pains de Noël et des animations : la danse en ligne et les lutins de Noël.



Les 23 et 24 juin des stages de cartonnage animé par Hélène CHALENDARD-CHIREUX, professeur de travaux manuels se sont déroulés dans la salle de Mailhat

Deux ateliers vont être mis en place : atelier chant et bien être, atelier d'anglais

Nous remercions les communes de Bansat, Lamontgie et Saint Martin des Plains pour leur soutien financier et le prêt gratuit des locaux ; sans cela nous ne pourrions exister.

Pour nous contacter : Adresse Mail : dagesenages@gmail.com

Présidente : Anne-Marie BAYOL 06 23 91 25 55

Vice-Présidente : Marie-Jo COL 06 80 33 51 15

Secrétaire : Françoise ROUVET 06 74 43 82 89

Secrétaire Adjointe : Isabelle GROSJEAN 06 47 19 02 97

Trésorière : Annie DESNIER 06 88 30 27 10

Trésorier Adjoint : Michel BARGETON 06 47 79 64 46



Le 11 juin Visite des Fermes du Moyen Age de Xaintrie à Saint JULIEN aux Bois en Corrèze et balade en forêt le long de la Dordogne.

Sapeurs-Pompiers de Lamontgie

2023 marque les 150 d'existences du centre d'intervention de Lamontgie.

C'est un beau symbole pour montrer que l'engagement citoyen perdure dans nos petites communes rurales malgré les changements de sociétés et malgré les réorganisations de l'ensemble des services publics.

Nous pensons encore aujourd'hui qu'il est très important de préserver ce service de proximité qui vient en aide à l'ensemble d'entre nous, chaque fois que nous en avons besoin.

C'est pourquoi nous ne lâchons pas la vigilance quant à la réorganisation du SDIS 63 car si nous laissons partir notre caserne, les délais d'intervention seront rallongés et le secours en sera donc plus compliqué.

Et par conséquent, nous renouvelons nos espoirs de voir arriver encore de nouvelles recrues dans notre effectif pour pouvoir vous assurer assistance 24H/24 et 7J/7.

N'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook : Amicale Sapeurs- Pompiers Lamontgie
Ou contacter Sébastien ROUSSAT 07 86 55 22 93.

En ce qui concerne l'amicale, nous avons organisé deux manifestations cette année

Tout d'abord, le traditionnel bal des pompiers qui a eu lieu lors du feu d'artifice du 22 juillet au stade de la combe à LAMONTGIE.

Et bien entendu, le mythique concours de pétanque sur la non moins historique place de BANSAT le 29 juillet !!!!

Pour terminer, nous tenons tous à vous remercier ainsi que la municipalité de Bansat pour votre soutien sans faille tout au long de l'année.

Merci à vous tous et passez un bel été.





Le nouveau réseau de transport de l'agglomération d'Issoire, *Cherpa*, est entré en vigueur à partir du 1er juillet 2023. Une solution innovante pour couvrir les 88 communes de l'Agglo. Il est composé de deux services : une navette urbaine et un service de transport à la demande rural.

Le service de transport rural à la demande dessert huit secteurs de l'agglomération en direction du bourg local et/ou Issoire. Contrairement à la navette urbaine, ce service fonctionne sur réservation préalable, ce qui signifie que vous devez appeler pour réserver votre place avant le départ. La prise en charge aura lieu au domicile et la dépose aux arrêts identifiés du réseau.

INSCRIPTION & TITRE DE TRANSPORT

Pour bénéficier du service de transport, il est nécessaire de se munir du « Pass annuel CHERPA ».

12€ par an 12€ par an et par personne pour l'ensemble du réseau
Gratuit : pour les moins de 12 ans

Inscription et paiement en ligne sur www.capissoire.fr.
 Service API et Maisons France Services en support des usagers.

Réserver son Cherpa

Pour le Cherpa Rural à la demande, vous devez réserver vos déplacements en ligne ou par téléphone.

COMMENT ?

1. APPELEZ LE :
04 73 60 41 75
 Du lundi au samedi de 7h à 19h (hors jours fériés)
 ou par internet depuis le site capissoire.fr (7j/7 et 24h/24)

2. RÉSERVEZ :
 indiquez la date, la destination et l'horaire envisagés de votre déplacement (aller, retour ou aller/retour).
 La plage horaire de fonctionnement du service est indiquée au recto du document.

QUAND ?
 Réservation possible jusqu'à la veille du trajet à 12h

SIÈGE API
 04 15 62 20 03 | Mail : mobilite@capissoire.fr
 20, rue de la Liberté - Issoire
 Du lundi au vendredi
 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

MAISONS FRANCE SERVICES
Ardes-sur-Couze : 04 73 71 86 96
Brassac-les-Mines : 04 15 62 20 18
Champeix : 04 15 62 20 17
Sauxillanges : 04 73 96 37 62

SECTEUR SAUXILLANGES

DEPUIS :
 Bansat • Égliseneuve-des-Liards • Saint-Genès-la-Tourette • Saint-Jean-en-Val • Saint-Quentin-sur-Sauxillanges • Saint-Rémy-de-Chagnat • Sauxillanges • Sugères • Usson • Varennes-sur-Usson

VERS ISSOIRE
 Centre-ville et équipements sportifs
Mercredi après-midi
 entre 13h30 et 17h30
Samedi matin
 entre 7h30 et 13h

VERS SAUXILLANGES
Mardi matin
 entre 9h30 et 13h



SADI CARNOT

Président du 12 1887 au 24 06 1894
assassiné par l' anarchiste CASERIO
lors de la visite de l'exposition de Lyon



Felix FAURE

Président du 17 01 1895 au 06 02 1899
Mort dans les bras de sa maitresse
Sa mort brutale fait scandale



Paul DESCHANEL

Président du 18 02 1920 au 21 09 1920
démissionne pour raison de santé
Il a été retrouvé en vêtement de nuit
sur les voies ferrées



Paul DOUMER

Président du 13 06 1931 au 06 05 1932
Assassiné à Paris par le russe GORGULOV

À votre service.....

Chambre d'hôtes Le Vieux Frêne
9 La Chassagne - 63570 BANSAT
Tél. : 04.73.71.97.91

Gîtes Chez Achille et Rosalie
Chez Louis et Antonine
14 rue des Platanes
Féroussat- 63570 BANSAT
Tél. : 04.73.71.00.02

Généalogie

PAROLES D'HISTOIRE

Loïc PULBY

4 rue des Noyers 63570 BANSAT
Tél. : 04.73.71.02.28

Vente Aliments Chats et Chiens
La Croquette Gourmande
BAREY Christine
5, impasse des Près
Féroussat 6570 BANSAT
Tél. : 06.32.95.76.02

Artisan Peintre Plaquiste
Bruno FOUCAULT

Peintures-Revêtements-Isolation-
Agencement Intérieur-Faïences
La Chassagne 63570 BANSAT
Tél. : 04.73.71.24.14-06.81.65.87.85

Assistantes Maternelles

Michèle CHASSAING
Véronique ESPECHE
Angèlique VERDIER
Christelle TRIAY

Pension Canine

1, impasse des Près Féroussat
63570 BANSAT
Tél. : 06 33 11 07 45

Professionnels résidents dans la commune

Gérald LEVAVASSEUR (MSB-Métallier-Serrurier-Ferronnier)
Marie Annick GRALL (Clinique Vétérinaire Les Près)
Sylvie GERVOIS (Bul' de Comm)
Eric LEFEBRE (Kiné-Ostéopathe)
Christophe MAGAUD (MC Usinage)
Armelle RANOU (Géoval Issoire)
Eric SICARD Au Poulet Gourmand (Rôtisseur Traiteur)
Julien CHAPUT (Restaurant Gastronomique)
Didier BERRIOT (la Virée d'Antan)



Rendez-vous **LE 3 SEPTEMBRE 2023**

L'API RANDO fera escale à St MARTIN des PLAINS, BANSAT, LAMONTGIE !

En plus de découvrir ou redécouvrir les sentiers de nos beaux villages, vous ferez une bonne action en permettant à l'association D'Agés en Agés d'offrir des activités bien être à ANTOINE



